

LES HONORAIRES DES MÉDECINS RADIOLOGUES

Les médecins radiologues sont conventionnés avec les Caisses d'Assurance Maladie et exercent en secteur 2. (le médecin conventionné secteur 2 peut fixer ses tarifs librement et pratiquer des dépassements d'honoraires non pris en charge par la sécurité sociale)

Vous pouvez consulter l'annuaire santé du site internet www.ameli.fr

EXEMPLES DE TARIFICATION

(base de remboursement Assurance Maladie)*

RADIOGRAPHIE :

- Radiographie pulmonaire : 24,64 €
- Panoramique dentaire : 23,16 €
- Radiographie de l'épaule : 35,49 €
- Radiographie du genou : 29,95 €
- Radiographie du rachis lombaire : 53,75 €
- Radiographie de l'abdomen sans préparation : 23,10 €
- Radiographie du crâne : 27,72 €

- Ostéodensitométrie : 39,96 €

SCANNER :

- Examen un étage (crâne, ATM, sinus, rochers, cervical, lombaire, membre supérieur/inférieur, thorax, abdomen) : 29,26 €
- Examen deux étages (cervico-thoracique, thoraco-abdominal, uroscanner, abdomino-pelvien) : 58,53 €
- Scanner thoraco-abdomino-pelvien : 87,79 €
- Pelviscanner : 29,26 €

MAMMOGRAPHIE :

- Mammographie unilatérale : 37,26 €
- Mammographie bilatérale : 66,42 €

ECHOGRAPHIE :

- Echographie abdominale : 54,02 €
- Echographie abdomino-pelvienne : 75,60 €
- Echographie thyroïdienne : 34,97 €
- Echographie pelvienne/prostatique : 56,70 €
- Echographie articulaire/musculaire : 37,80 €
- Echographie mammaire : 41,58 €
- Echographie testiculaire : 37,05 €
- Echographie bassin bébé/Transfontanellaire : 37,80 €

IRM :

- Membre supérieur ou inférieur, bassin/hanches : 55 €
- Autres IRM : 69 €

**Sur la base de remboursement, la sécurité sociale rembourse 70 %. Le reste est à votre charge ou à celle de votre mutuelle, sauf cas particulier (AT, CMU, maternité, ACS, ALD, invalidité) sous réserve de droits à jour et de la présentation d'un justificatif original le jour de l'examen.*

Les tarifications peuvent varier en fonction des incidences réalisées et de l'option archivage.

Le forfait technique (Scanner ou IRM) est pris en charge à 100 % mais restera à la charge du patient s'il ne bénéficie pas de couverture sociale. Forfait technique Scanner simple facturé 93,03 € (réduit au-delà d'un seuil). Forfait technique IRM facturé 167,38 € (réduit au-delà d'un seuil).

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

(sur actes pratiqués mentionnés ci-dessus)

RADIOGRAPHIE : moins de 25 €

MAMMOGRAPHIE : moins de 10 €

ECHOGRAPHIE : entre 10 et 25 €

SCANNER : entre 15 et 27 €

IRM : ♦ Membre supérieur ou inférieur, bassin/hanches : 44,25 € (Supplément de 5 € si injection de produit de contraste)

♦ Autres IRM : 30,25 € (Supplément de 5 € si injection de produit de contraste)